

Guide de rédaction du rapport d'étape

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 2.2 – Appui aux projets de mobilisation, de concertation et de transfert en agroenvironnement

OBJECTIF DU GUIDE DE RÉDACTION

Le présent guide a pour objectif de donner les lignes directrices pour orienter la rédaction du rapport d'étape relatif aux projets mis en œuvre dans le cadre du programme Prime-Vert 2023-2026, sous-volet 2.2 – Appui aux projets de mobilisation, de concertation et de transfert en agroenvironnement.

L'ensemble du rapport doit être rédigé en français et avoir le format standard suivant : **8 ½ x 11 pouces, police Arial de taille 10.**

Section 1 Informations générales sur le projet

Numéro et titre de projet

Inscrivez les mêmes numéro et titre que ceux mentionnés dans la convention d'aide financière relative au projet.

Responsable du projet

Inscrivez le nom de la personne responsable du projet.

Organisme

Inscrivez le nom du bénéficiaire de l'aide financière.

Date de remise

Inscrivez la date de remise du rapport d'étape.

Section 2 Avancement du projet

Transcrivez les titres des étapes figurant dans le plan de travail (annexe du formulaire de demande d'aide financière).

Inscrivez la période de réalisation de chaque étape sous le format « MM/AA – MM/AA » (par exemple, si l'étape se déroule d'août 2024 à juillet 2025, inscrire « 08/24 – 07/25 »).

Indiquez l'état d'avancement actuel de chaque étape selon les choix suivants : **À venir, En cours, En retard** ou **Terminée**.

Décrivez l'état d'avancement de chaque étape, les obstacles ou les problèmes rencontrés durant la période de réalisation de celle-ci ainsi que la façon dont ces obstacles ou ces problèmes ont été gérés. Si des modifications au projet ont été nécessaires, les indiquer et en expliquer les raisons.

Section 3 Modifications proposées

S'il y a lieu, indiquez et justifiez les modifications prévues pour la poursuite du projet. Celles-ci peuvent concerner les objectifs, la méthode ou un réaménagement des modalités financières du projet.